



Assemblée Générale Ordinaire

ADULLACT

Compte rendu de séance du 22 septembre 2017

Siège social de l'ADULLACT - Montpellier

soit

Un document de 27 pages incluant le compte rendu (jusqu'à la page 14)

et

ses annexes (pages 15 à 27)

diffusion :

aux représentants des collectivités territoriales et assimilées, des administrations et établissements dépendant de l'État, des établissements publics de santé et assimilés, des associations, des établissements d'enseignement, et des entreprises, ainsi qu'aux personnes physiques adhérentes de l'association.

ORDRE DU JOUR

- 1. Rapport moral**
- 2. Rapport d'activité**
- 3. Rapport financier**
- 4. Présentation des comptes analytiques 2016**
- 5. Présentation des rapports du Commissaire aux Comptes**
- 6. Approbation des comptes par l'Assemblée Générale**
- 7. Résolution sur l'affectation du résultat**
- 8. Transfert de siège social**
- 9. Réflexion stratégique et axes de communication pour l'association**
- 10. Présentation du budget prévisionnel 2017**
- 11. Evolution de la grille de cotisations**
- 12. Questions / informations diverses**

ANNEXES

- | | |
|-----------------------|--|
| Annexe 1 : | Liste des correspondants présents |
| Annexe 1 bis : | Liste des membres représentés |
| Annexe 1 ter : | Liste des correspondants invités |
| Annexe 2 : | Graphique de présentation des adhérents par type de collectivités |
| Annexe 2 bis : | Graphique de présentation des cotisations par type de collectivités |
| Annexe 3 : | Graphique de présentation des évolutions entrées/sorties sur 5 ans |
| Annexe 4 : | Carte de France des adhérents directs |
| Annexe 5 : | Graphique de présentation de l'évolution du nombre d'adhérents |
| Annexe 6 : | Compte de résultat 2016 |
| Annexe 7 : | Bilan 2016 |
| Annexe 8 : | Budget prévisionnel 2017 |

PRÉAMBULE

9h46 - M. François ELIE, Président de l'ADULLACT, prononce un mot de bienvenue à l'attention des membres présents et les remercie chaleureusement pour leur participation. Il énonce l'ordre du jour aux adhérents présents.

M. François ELIE procède ensuite aux décomptes des membres ayant émargé et des pouvoirs ayant été transmis préalablement à la séance. Il est constaté que **23 membres sont présents et 56 sont représentés, soit au total 79 voix : le quorum étant situé à 70 voix, soit un quart des 280 membres à jour de cotisation, les conditions sont réunies pour que l'Assemblée Générale délibère valablement.**

Pour animer cette séance, **M. François ELIE** est accompagné de **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT.

Mme Laetitia BOYER est nommée secrétaire de séance.

RAPPORT FINANCIER

L'ordre du jour est modifié afin de laisser la parole à **M. Vincent LAMBERT**, Expert-Comptable à Montpellier, attendu sur une autre Assemblée Générale. Il présente les bilans et comptes de

	2016	2015	Variation
Cotisations	678 550	668 635	1,48%
Participations congrès	11 250	0	N/S
Aides et subventions	6 615	8 820	-25,00%
Transfert de charges	13 155	3 869	240,01%
Autres produits	46	0	N/S
PRODUITS D'EXPLOITATION	709 616	681 324	4,15%
Produits financiers	2 078	3 120	-33,40%
Produits exceptionnels	3 832	0	N/S
TOTAL DES PRODUITS	715 526	684 444	4,54%
Achats non stockés	124 806	115 383	8,17%
Services extérieurs	78 195	64 984	20,33%
Autres services extérieurs	77 936	69 695	11,82%
Impôts, taxes et versements assim.	7 181	13 509	-46,84%
Salaires et traitements	254 706	292 880	-13,03%
Charges sociales	104 895	128 519	-18,38%
Autres charges de personnel	22 368	1 114	1907,90%
Dotations aux amortissements	7 009	7 802	-10,16%
Autres charges	305	1	N/S
CHARGES D'EXPLOITATION	677 401	693 887	-2,38%
Charges financières	0	0	N/S
Charges exceptionnelles	12 912	25 189	-48,74%
Impôt sur les bénéfices dus	1 030	620	66,13%
TOTAL DES CHARGES	691 343	719 696	-3,94%
RESULTAT NET	24 183	-35 252	168,60%

Illustration 1: Bilan 2016 vs. 2015

résultats pour l'année 2016.

Il annonce que les produits de fonctionnement représentent 685 000 €, dus principalement aux cotisations des adhérents. Les charges de fonctionnement constituent une somme de 280 000 €, sachant que des variations importantes ont eu lieu telles qu'une diminution de la prestation sur le support et la maintenance, une augmentation de la prestation hébergement, une augmentation du loyer de l'association en 2016.

M. Vincent LAMBERT précise que la masse salariale a diminué en 2016.

Les autres charges de personnel ont augmenté, dus au versement de l'intéressement en 2016, ce qui n'avait pas été le cas en 2015.

Le résultat de l'exercice 2016 s'élève à 24 182 €.

Il constate que l'association a une trésorerie excédentaire qui s'élève à 272 000 € au 31/12/16 alors qu'elle était de 337 000 € en 2015. La baisse s'explique par le fait que certaines dettes fournisseurs 2015 ont été payées en 2016. Le fonds associatif s'élève à 335 000€ contre 311 000€ en 2015, cela est dû au résultat excédentaire de 2016. Le fonds de roulement est quasiment de 300 000€, ce qui prouve une excellente qualité financière de l'association.

M. Pascal KUCZYNSKI indique que l'association emploie 8 salariés, ce qui représente, en 2017, 6,8 ETP. Il précise qu'en 2016, l'Adullact était à 5 ETP, ce qui s'explique par des mouvements de personnel dans l'année.

M. Pascal KUCZYNSKI propose de reprendre l'ordre du jour tel qu'il a été établi et de voter à la suite de l'intervention de Mme GABRIEL, Commissaire aux Comptes à Montpellier.

RAPPORT MORAL

9h54 - M. François ELIE débute son rapport moral en rappelant que 2016 s'annonçait comme une année pleine de turbulences sur les terrains humain, financier, sur la question de la rentrée des cotisations.

Il constate que le contexte national est très décevant car le logiciel libre a été absent des débats lors des élections municipales et présidentielles.

M. François ELIE précise que l'ADULLACT manque de notoriété, mais que son objet est plus que jamais urgent. Il rappelle qu'une campagne récente : publiccode.eu, soutenue par de nombreuses organisations, défend l'idée qu'avec l'argent public ne devrait être produit que du logiciel libre.

Il préconise de travailler sur trois axes :

- rassurer
- convaincre
- « Se faire craindre » ou plutôt se faire respecter

Il préconise de faire sauter les verrous là où il y en a et de repérer les leviers comme cela a été le cas pour S2LOW ou e-Parapheur, qui ont été développés au bon moment, ce qui a permis de convaincre des collectivités.

M. François ELIE précise que **M. Pascal KUCZYNSKI** a recruté un alternant « marketing » pour

travailler sur un livre blanc qui permettra de valoriser les travaux concrets de l'ADULLACT.

Après 15 ans d'existence, **M. François ELIE** estime qu'il faut retrouver la mémoire et invite chacun à effectuer un travail de mémoire en envoyant des photos, récits et travaux, pour produire des éléments d'histoires qui montrent que ce travail est engagé depuis longtemps.

Il poursuit en indiquant que l'association a changé de siège social, lui permettant de retrouver une entité et une ligne claire.

Il conclut en recommandant de capitaliser sur l'expérience d'ADULLACT.

M. François ELIE rappelle que l'action en justice au côté d'Edunathon, engagée en 2016, a été perdue et explique qu'au sein de l'éducation nationale existe une lutte entre des personnes convaincues par le libre et des lobbies puissants. Un groupe de travail logiciel libre a pourtant été créé. L'ADULLACT a été sollicitée pour créer une liste de diffusion « service public libre » qui intéresse les directeurs de systèmes d'information de l'État (directive Ayrault).

M. Pierre JARRET explique qu'il a participé avec **M. François ELIE** à l'Observatoire du Libre, et à cette occasion, l'Éducation Nationale a rappelé son soutien aux logiciels libres.

M. François ELIE soumet son rapport moral à l'approbation de l'Assemblée Générale.

10h24 - vote : approuvé à l'unanimité

RAPPORT D'ACTIVITÉ

10h25 - M. François ELIE donne ensuite la parole à **M. Pascal KUCZYNSKI**, Délégué Général de l'ADULLACT, pour la présentation du rapport d'activité.

ÉTAT DES ADHÉSIONS

10h26 - M. Pascal KUCZYNSKI commente la progression des adhésions.

ADHÉRENTS	AU 31/12/2015	AU 31/12/2016	VARIATION
Collectivités territoriales et administrations publiques	227	229	+0,1%
Associations	2	4	+100%
Enseignement	2	3	+50 %
Entreprises	2	7	+250%
Individus	13	14	+0,7%
TOTAL	246	257	+0,4%

Il constate que la scission entre la coopérative Adullact Projet (Libriciel) et l'association a permis un

meilleur repérage de la part des adhérents et en particulier dans le collège « Entreprises ».

M. Pascal KUCZYNSKI estime que la nouvelle grille des cotisations, mise en place afin de favoriser la mutualisation et notamment celle des EPCI, démontre ses effets car, en 2016, les villes se regroupent et profitent de cette mutualisation.

La modification des tarifs pour les petites villes de moins de 20 000 habitants des tranches 4 et 5, décidée en 2015, a entraîné une baisse de 11 000€ sur les cotisations, sans générer plus d'adhésions pour l'instant.

Les entreprises sont de plus en plus nombreuses à adhérer. L'année 2017 confirme cette augmentation.

M. Pascal KUCZYNSKI affiche à l'Assemblée Générale des diagrammes indiquant la répartition des adhérents selon le type de collectivité territoriales, en corrélation avec la répartition des cotisations par type de collectivités¹.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en détaillant aux participants la balance des nouvelles adhésions/résiliations².

En 2016, l'ADULLACT a enregistré 34 nouvelles adhésions, contre 21 en 2015, selon la répartition suivante :

- 2 conseils départementaux
- 9 communes
- 4 EPCI
- 2 GIP
- 2 établissements publics
- 1 administration
- 7 entreprises
- 2 organismes d'éducation
- 1 association
- 4 personnes physiques

Ainsi, **M. Pascal KUCZYNSKI** indique que ces nouvelles adhésions représentent un volume de nouvelles cotisations de 56 740,00 €. Parmi ces nouveaux adhérents, on compte 20 nouvelles collectivités :

- CA Puy-en-Velay
- CA Rochefort Océan
- Métropole Orléans Val de Loire
- Métropole Toulon-Provence-Méditerranée
- CD 31

1 [Voir Annexes 2 et 2 bis](#)

2 Voir annexe 5

- CD 49
- Dir OUEST
- GIP SILPC
- GIP Enfance en Danger
- Mairie Le Pontet
- Mairie Cadaujac
- Mairie Chenôve
- Mairie de Bischheim
- Mairie de Breteuil
- Mairie de Cergy
- Mairie de Gardanne
- Mairie de Périgueux
- Mairie de Sainte Rose
- Institut de Recherche pour le Développement (IRD)
- Syndicat Intercommunal de Restauration Collective (SIRCO).

En 2016, l'ADULLACT a enregistré les résiliations ou transferts de 23 collectivités territoriales (dont 3 transferts), contre 21 en 2015 :

- Région Limousin (transfert sur une autre collectivité)
- (coll) CA Mulhouse
- (coll) CA Sud de Seine
- (coll) Métropole Grand Lyon
- (coll) SAN Sénart
- (coll) Syndicat mixte de la Vallée de l'Oise
- (coll) Ville de Gueux
- (coll) Ville de Bordeaux (transfert sur une autre collectivité)
- (coll) Ville de Cachan
- (coll) Ville de Carrouges
- (coll) Ville de Dammartin-en-Goële
- (coll) Ville de Dreux
- (coll) Ville de Dunkerque
- (coll) Ville de Saint-Jean-de-Ruelle (transfert sur une autre collectivité)

- (coll) Ville de Saint Vérant
- (coll) ADICO
- (coll) Pole Numérique
- (adm) DIR Ouest
- (ent) ICM Services
- (ent) AUDANCIA
- (ind) DISY Stéphane
- (ind) HEIS Wilfrid
- (ind) PHILIPPOT Maëlic

M. Pascal KUCZYNSKI indique que ces départ représentent un volume financier de -52 745,00 €. Il poursuit en présentant un diagramme reprenant l'évolution du nombre d'adhérents³, ainsi qu'une carte d'état des lieux des adhérents par département⁴.

LA FORGE ADULLACT

10h32 - M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant l'enrichissement de la forge actuelle, avec le projet GitLab.

Cela représente :

- Plus de 600 personnes inscrites
- 64 nouveaux projets en un an

ÉTAT DES LIEUX DES GROUPES DE TRAVAIL

10h34 - M. Pascal KUCZYNSKI présente l'état des lieux des groupes de travail :

Animations	Inscrits
Web-conférence ASQATASUN	annulé
GTC « Authentik »	12
Web-conférence Signature électronique	15
GTC « web-GFC »	8
GR Mutualisants	annulé
GTC « I-Delibre »	7
GR « Débuter avec une GED »	18

3 Voir Annexe 3

4 Voir Annexe 4

GTC « I-Clef »	5
GR « Bureautique Libre »	annulé
GTC « PASTELL »	10
Web-conférence « Factures »	17
GTC « Asalae »	annulé
TOTAL	92

M. Pascal KUCZYNSKI indique que certaines rencontres ont été annulées, faute d'inscrits. Il précise que les Groupes de Travail permettent d'aller à la rencontre des collectivités. Il y a de plus en plus de sollicitations de la part des services de l'État (bureautique avec MIMO, marchés publics, archivage...).

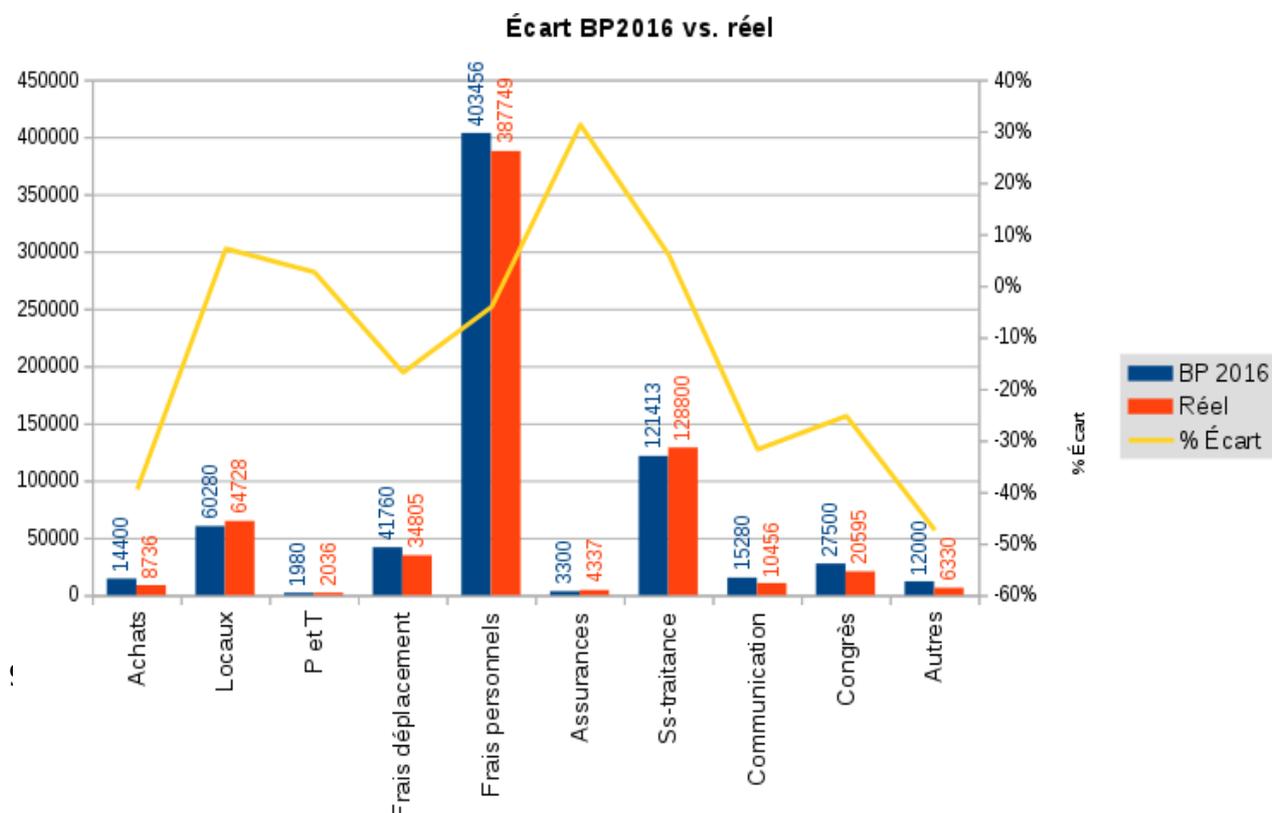
M. François ELIE préconise deux marges de progression :

- Questionnaire aux adhérents afin de recueillir les sujets sur lesquels on pourrait travailler en priorité
- Fiche ou vidéo sur la thématique abordée afin de capitaliser le travail effectué

M. Sylvain DEFROMONT intervient pour proposer un autre modèle de groupe de travail qui pourrait prendre la forme de points de réunion dans différentes régions, réunis en visioconférence, afin de favoriser une dynamique entre membres de l'association.

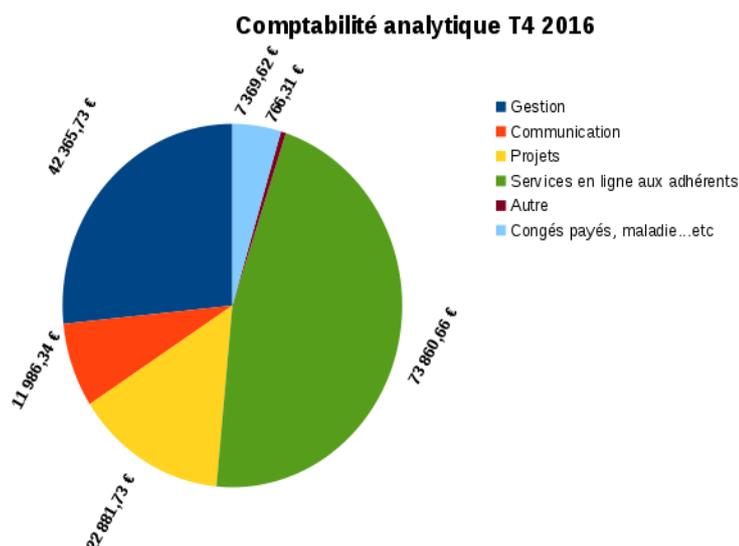
RAPPORT FINANCIER

10h46 - M. Pascal KUCZYNSKI propose de revenir à la présentation du rapport financier, en comparant les lignes de dépenses du budget 2016 avec les dépenses effectives pour l'année



PRÉSENTATION DES COMPTES ANALYTIQUES 2016

10h51 - M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en proposant une présentation des nouvelles lignes analytiques expérimentées sur le dernier trimestre 2016, afin de mesurer au mieux le flux des dépenses.



Cette nouvelle grille permet de constater que les coûts de gestion ne représentent qu'un quart des revenus. Les services en ligne aux adhérents représentent la plus grosse partie des dépenses.

PRÉSENTATION DES RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

11h00 - M. François ELIE invite **Mme Florence GABRIEL**, Commissaire aux Comptes chez KPMG Entreprises venue présenter les conclusions de son audit sur les comptes 2016 de l'ADULLACT, réalisé au 1^{er} trimestre 2017, à prendre la parole.

Les comptes annuels 2016 sont « certifiés réguliers et sincères, au regard des règles et principes français » et donne une image fidèle des résultats des flux de recettes et de dépenses, ainsi que de la situation financière et du patrimoine, bâti sur un équilibre solide à long terme car il représente plus de 330 000€.

Par ailleurs, aucune convention nouvelle ou modifiée n'a été identifiée.

Mme Florence GABRIEL souligne la qualité du travail du cabinet d'expertise et précise qu'elle reste à l'écoute de chacun s'il y a des questions sur les chiffres ou sur la mission du commissaire aux comptes.

M. Pierre JARRET interroge **Mme GABRIEL** sur la possibilité pour l'ADULLACT d'être reconnue d'utilité publique. **Mme Florence GABRIEL** préconise de préciser dans les statuts de l'association la position tenue vis à vis des entreprises. Elle précise que la reconnaissance d'utilité publique est

de plus en plus rare pour les associations.

M. François ELIE indique que l'association a travaillé dans ce sens et **M. Pierre JARRET** suit ce dossier car cette reconnaissance serait bénéfique en terme d'image.

APPROBATION DES COMPTES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

M. François ELIE soumet les comptes 2016 de l'ADULLACT à l'approbation de l'Assemblée Générale.

11h12 - vote : approuvés à l'unanimité

RÉSOLUTION SUR L'AFFECTATION DU RÉSULTAT

11h13 - Pour mise en conformité, il a été décidé de procéder annuellement à un vote sur l'affectation du résultat net de l'exercice écoulé.

M. François ELIE propose donc à l'Assemblée Générale d'approuver l'affectation en « report à nouveau » du résultat net 2016, soit 24 182,00 €.

11h14 - vote : approuvée à l'unanimité

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

11h14 - **M. François ELIE** propose d'officialiser le transfert de siège de l'ADULLACT, anciennement domicilié :

836, rue du mas de verchant - 34 000 Montpellier

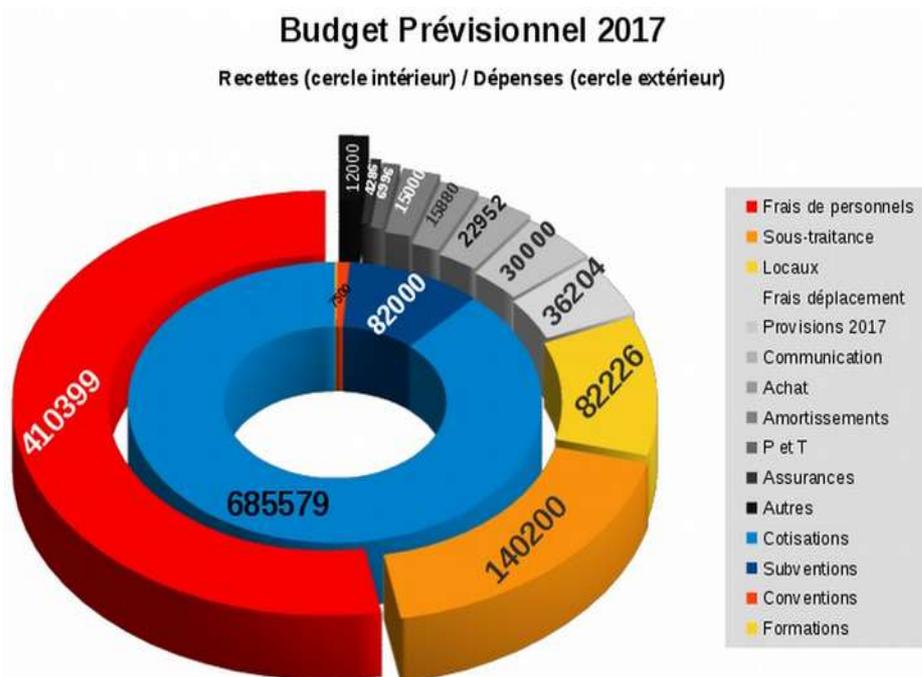
au

5, rue du plan du palais- 34 000 Montpellier

11h16- vote : approuvé à l'unanimité

PRÉSENTATION DU BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

11h18 - M. Pascal KUCZYNSKI commente le budget prévisionnel 2017 équilibré, établi par les membres du Conseil d'Administration de l'ADULLACT.



Ce budget prévisionnel est équilibré.

M. Pascal KUCZYNSKI précise que 82 000 € de recettes correspondent à la subvention FEDER, projet qui a débuté il y a trois ans à la demande du Conseil Régional, mais qui est en suspens aujourd'hui. La nouvelle Région Occitanie ne peut pas garantir le financement de ce projet pour l'instant.

M. Thierry BENITA s'interroge sur la possibilité, grâce à l'argent capitalisé, de mettre en place de nouveaux projets.

Mme Florence GABRIEL répond que l'association a les moyens d'investir, mais d'éventuels événements tels que le FEDER qui, s'il n'est pas versé, représentera un déficit, nécessite une certaine prudence. Il faut toujours mettre en regard cette réserve avec les frais de fonctionnement, ce qui permet d'avancer sereinement.

Mme Florence GABRIEL rappelle que le délai de réception de la notification d'accord du FEDER pourra être étendu jusqu'à l'arrêt des comptes 2017 par le conseil d'administration au 1^{er} trimestre 2017.

M. François ELIE propose d'anticiper le risque de non obtention de cette subvention et de rétablir un budget prévisionnel sans inclure la subvention FEDER.

M. Pascal KUCZYNSKI précise que ce projet est engagé depuis 3 ans et que la plupart des dépenses ont été absorbés en 2015 et 2016.

Mme Florence GABRIEL se questionne sur les raisons de la réserve du Conseil Régional sur ce projet.

M. Pascal KUCZYNSKI évoque la difficulté administrative de la Région du fait des nombreux

changements engendrés par la fusion des régions. De plus, semble douter de la mise en production réelle de l'outil E- Collectivité. Ce qui est surprenant à nos yeux puisque l'outil cet outil est déjà en production sur certains territoires.

Mme Florence GABRIEL suggère d'attendre décembre pour une éventuelle notification et de repousser la date d'arrêté de comptes 2017 après avril 2018, un nouveau budget 2017 incluant l'absorption de de déficit potentiel sera présenté d'ici là.

M. Jean-Paul CHIRON se veut rassurant en rappelant que la Région aura intérêt à affecter cette subvention sous peine que cette somme soit réaffectée au fonds européen et donc perdue.

M. François ELIE souhaite que l'association se donne jusqu'en novembre pour avoir les garanties suffisantes sur ce dossier et demande à M. Pascal KUCZYNSKI de faire le nécessaire pour prévoir l'atterrissage 2017 pour cette période.

M. François ELIE soumet donc au vote de l'Assemblée Générale le budget prévisionnel 2017 proposé.

11h40 - vote (sous réserve d'informations complémentaires et de rencontre avec la Région Occitanie, ce budget prévisionnel pourra être révisé par le Conseil d'Administration avant la fin de l'année civile) : approuvé à l'unanimité

NOUVELLE GRILLE DE COTISATIONS

11h41 – M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que la baisse des tarifs des villes de moins de 20 000 habitants (des tranches 4 et 5) a engendré une baisse nette de 11 200 € par an (en corrélation avec l'ancienne grille).

Au 1^{er} janvier 2017, une nouvelle grille spéciale *EPCI mutualisants* a été mise en place et basée sur une simple formule liée au nombre d'habitants et au nombre de communes dans l'EPCI⁵. Elle a pour effet de faire baisser les tarifs pour une majorité d'adhérents. Les communes affiliées à l'EPCI bénéficient des services de l'association sans restriction, hormis le vote en Assemblée Générale. Ce vote est rendu possible par simple délibération du conseil municipal le mentionnant.

Les EPCI ne souhaitant pas mutualiser continuent à bénéficier de la grille habituelle.

M. François ELIE précise que ce modèle est compatible avec la Reconnaissance d'Utilité Publique.

M. Pascal KUCZYNSKI rappelle que la formule appliquée pour le calcul des cotisations de cette nouvelle tarification est inspirée des conventions déjà existantes des EPCI mutualisants. Un bilan provisoire permet de constater dès 2017 que certaines adhésions découlent de cette nouvelle grille.

M. Pascal KUCZYNSKI informe également l'Assemblée Générale qu'une étude sur la possibilité de proposer une nouvelle grille tarifaire pour les communes permettant d'en lisser la progression a été étudiée, mais n'a pas abouti. En effet aucune formule suffisamment simple ne permet de reproduire la tarification actuelle tout en la lissant.

M. Mickaël GHYSELS demande si les structures à échelle départementale pourraient jouer le rôle

⁵ #habitants * 0,035 + #communes * 15 + 1200, arrondi à la centaine d'€ la plus proche, et limité à 15 000 €.

de mutualisant.

M. Pascal KUCZYNSKI répond qu'il n'y a aucun conseil départemental mutualisant pour l'instant mais cela pourrait être envisagé.

M. Sylvain DEFROMONT précise qu'il existe des structures mutualisantes à échelle départementale telles que les Centre de Gestion par exemple.

QUESTIONS / INFORMATIONS DIVERSES

11h50 – M. Pascal KUCZYNSKI invite les adhérents à candidater sur le label « **Territoire Numérique Libre** » et rappelle qu'un référent technique aide à remplir le questionnaire et un référent élu qui apporte un soutien officiel à la candidature. Le recueil des candidatures se fera jusqu'au 15 novembre 2017.

M. François ELIE évoque l'exemple de *Rennes* qui a candidaté l'an dernier. Cette information a été relayée par la presse et le label a été identifié par les partenaires média comme une valeur ajoutée

M. Laurent SEGUIN présente le *Paris Open Summit* en indiquant que l'ADULLACT était invitée à participer à cet événement, mixant conférences et salon professionnel, qui aura lieu les 5 et 6 décembre 2017.

M. Pascal KUCZYNSKI poursuit en présentant le projet *i-Clefs*, futur nouveau service pour les adhérents, qui permet de simplifier l'accès à *France Connect* pour les petites collectivités. Ce projet est déposé sur le GitLab.

M. François ELIE rappelle que, depuis l'année dernière, une application mobile intelligente (*AMIES*) a été développée. Il permet, à partir d'une géolocalisation, l'envoi de mails normés aux collectivités (déclaration d'éclairage défectueux, de dégradations...) et appelle à une utilisation de cet outil au sein des collectivités à partir de 2018.

M. Pascal KUCZYNSKI recommande aux adhérents d'aller sur le **Comptoir du Libre**, développé par l'ADULLACT et rappelle en quoi consiste ce triptyque collaboratif (outils, utilisateurs, prestataires).

12h20 - Le Délégué Général, présente les salariés de l'ADULLACT et remercie l'Assemblée pour sa participation.

12h25 - **M. François ELIE** clôture l'Assemblée Générale.

François ELIE
Président de l'ADULLACT

Laetitia BOYER
Secrétaire de séance

ANNEXE 1 : LISTE DES CORRESPONDANTS MEMBRES PRÉSENTS

- 1 François ELIE, Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême
- 2 Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 3 Samuel BONNEAUD, Clermont Auvergne Métropole
- 4 François RAYNAUD, Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette
- 5 Pierre JARRET, Fédération de l'Aisne, Ligue de l'Enseignement
- 6 Wilfried GUERIN, Mairie de Moissy-Cramayel
- 7 Jean-Paul CHIRON, Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine
- 8 Xavier CHENEY, Valence Romans Agglomération
- 9 Stéphane CLERCQ, Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
- 10 Mickaël GHYSELS, Conseil Départemental de l'Hérault
- 11 Laurent DEMAMETZ, Mairie de Vedène
- 12 Saber EL BASRI, Association pour l'Informatisation des Communes de la Région d'Issoire
- 13 Michel ROGER, GIP Enfance en Danger
- 14 Mahmoud NASSR, Institut de Recherche pour le Développement
- 15 Laurent SEGUIN , AFUL
- 16 Jean-François MORFIN, MontpelNet
- 17 Richard MORO, COGITIS
- 18 Thierry BENITA, ATREAL
- 19 Matthieu PIAUMIER, LIBRICIEL
- 20 Mickaël ATEs, Entr'Ouvert
- 21 Christiane TOMASI, Info Com Services
- 22 Louis COSTEPLANE
- 23 Jean-Marie GRANET

ANNEXE 1 BIS : LISTE DES MEMBRES REPRÉSENTÉS

- 1 Communauté d'Agglomération du SICOVAL donne pouvoir à Jean-Paul Chiron, Nouvelle Aquitaine
- 2 Ville de Feyzin donne pouvoir à François ELIE, Grand Angoulême
- 3 Ville de Sailly-sur-la-Lys. donne pouvoir à François ELIE, Grand Angoulême
- 4 Ville de Bollène., donne pouvoir à François ELIE, Grand Angoulême
- 5 Conseil Départemental de Haute-Saône.donne pouvoir à François ELIE, Grand Angoulême
- 6 Association La Mouette, donne pouvoir à François ELIE, Grand Angoulême
- 7 Syndicat mixte Gironde Numérique donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 8 Somme numérique donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 9 Ville d'Albi. donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 10 Syndicat mixte des Inforoutes donne pouvoir à Sylvain DEFROMONT, Centre de Gestion du Nord
- 11 Conseil Départemental de la Drôme donne pouvoir à Stéphane CLERCQ, CD Pyrénées Orientales
- 12 Région Occitanie donne pouvoir à Stéphane CLERCQ, CD Pyrénées Orientales
- 13 Ville de Marseille donne pouvoir à François RAYNAUD, Communauté D'Agglomération Arles Crau Camargue
- 14 Conseil Régional de la Réunion donne pouvoir à François RAYNAUD, Communauté D'Agglomération Arles Crau Camargue
- 15 Ville de Roquemaure donne pouvoir à Pierre JARRET, Fédération de l'Aisne, Ligue de l'Enseignement
- 16 Association Educooo donne pouvoir à Pierre JARRET, Fédération de l'Aisne, Ligue de l'Enseignement
- 17 Franz-Albert VAN DEN BUSSCHE donne pouvoir à Patrick SYLVESTRE
- 18 Fabien CAUCHI donne pouvoir à Patrick SYLVESTRE
- 19 ACM OPH de la Communauté d'Agglomération de Montpellier, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 20 Agence technique départementale de l'Allier, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 21 Association des Maires de Haute-Savoie, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 22 Centre de gestion de l'Isère, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 23 CIG Petite Couronne, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 24 Communauté d'Agglomération du Grand Verdun, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 25 Communauté d'Agglomération du Puy en Velay, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 26 Communauté de Communes du Saulnois, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 27 Conseil Départemental de l'Indre et Loire, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 28 Conseil départemental de l'Orne, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 29 E-Collectivité Vendée, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 30 Eurométropole Strasbourg, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 31 GIP e-bourgogne, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 32 GIP Recia, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 33 Ville d'Aix-en-Provence, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 34 Ville d'Annemasse, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 35 Ville d'Hénin-Beaumont, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 36 Ville de Candillargues, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 37 Ville de Caubiac, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 38 Ville de Coti-Chiavari, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 39 Ville de Liancourt-Saint-Pierre, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 40 Ville de Longages, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 41 Ville de Mions, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT

- 42 Ville de Mont-de Marsan, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 43 Ville de Pessac, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 44 Ville de Saint Dié des Vosges, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 45 Ville de Saint Hilaire du Harcouët, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 46 Ville de Saint Pourçain sur Sioule, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 47 Ville de Vienne, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 48 Ville de Le Pradal, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 49 Métropole Montpellier Méditerranée, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 50 SDIS du Jura, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 51 Syndicat Intercommunal AGEDI, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 52 Syndicat mixte de Traitement des Déchets microrégions Sud et Ouest de la Réunion, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 53 Syndicat mixte Mégalis Bretagne, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 54 Syndicat mixte Sud Rhône environnement, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 55 Agence Française Informatique, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT
- 56 Ville de Pringy, pouvoir blanc directement à l'ADULLACT

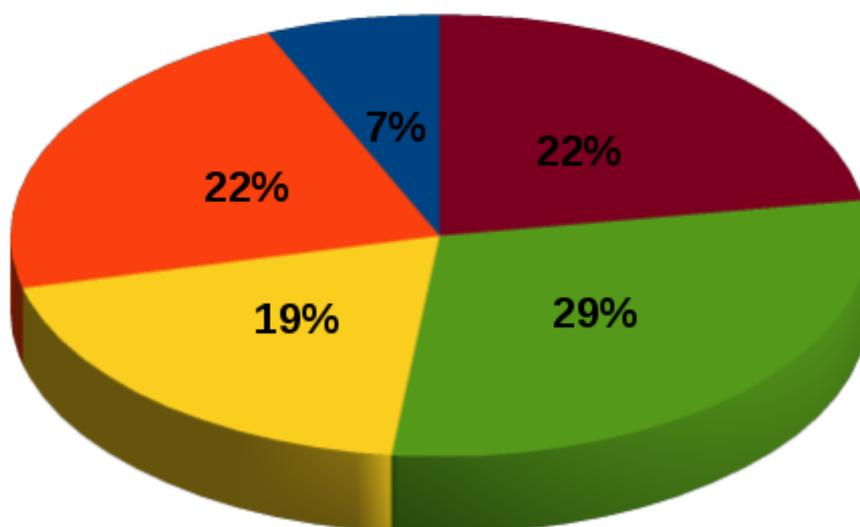
ANNEXE 1 TER : LISTE DES CORRESPONDANTS INVITÉS

- | | | | |
|---|--|---|--------------------------|
| 1 | Vincent LAMBERT, Cabinet comptable LAMBERT | 2 | Florence Gabriel, KPMG |
| 3 | Pascal KUCZYNSKI, ADULLACT | 4 | Laetitia BOYER, ADULLACT |

ANNEXE 2 : GRAPHIQUE DE PRÉSENTATION DES ADHÉRENTS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

% Cotisations par type de collectivité

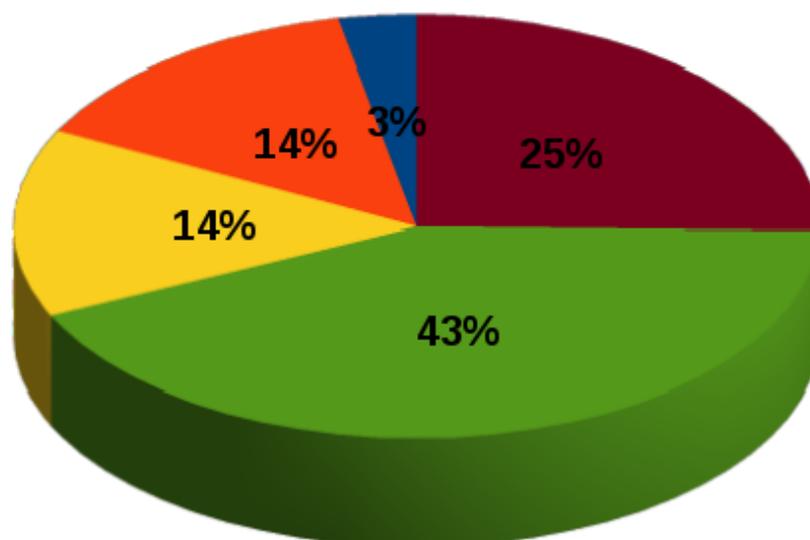
■ Région ■ Département ■ EPCI ■ Ville ■ Autres



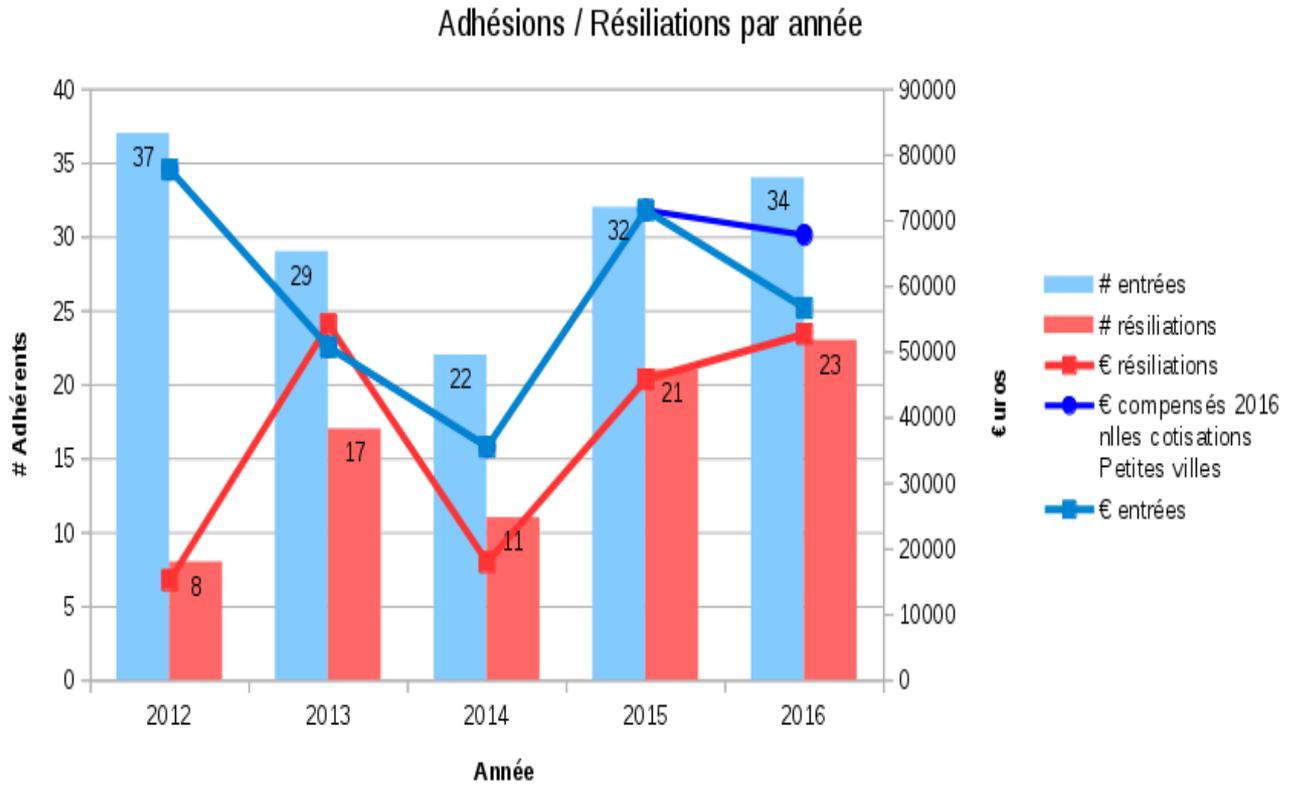
ANNEXE 2 BIS: GRAPHIQUE DE PRÉSENTATION DES COTISATIONS PAR TYPE DE COLLECTIVITÉS

% Adhérents par type de collectivité

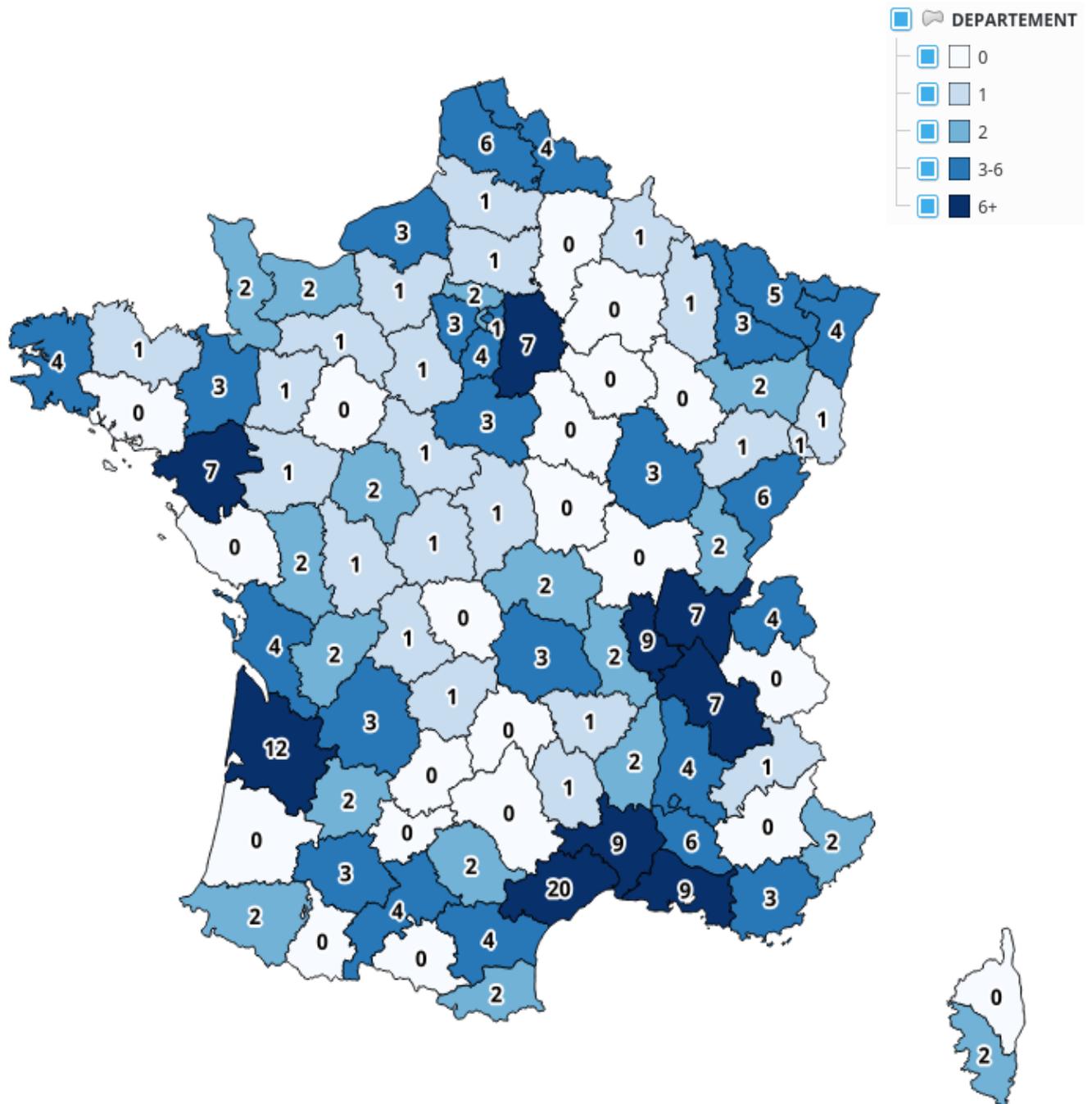
■ Région ■ Département ■ EPCI ■ Ville ■ Autres



ANNEXE 3: EVOLUTION DU RATIO ENTRÉES / SORTIES SUR 5 ANS EN NOMBRE D'ADHÉRENTS ET EN MONTANT DE COTISATIONS



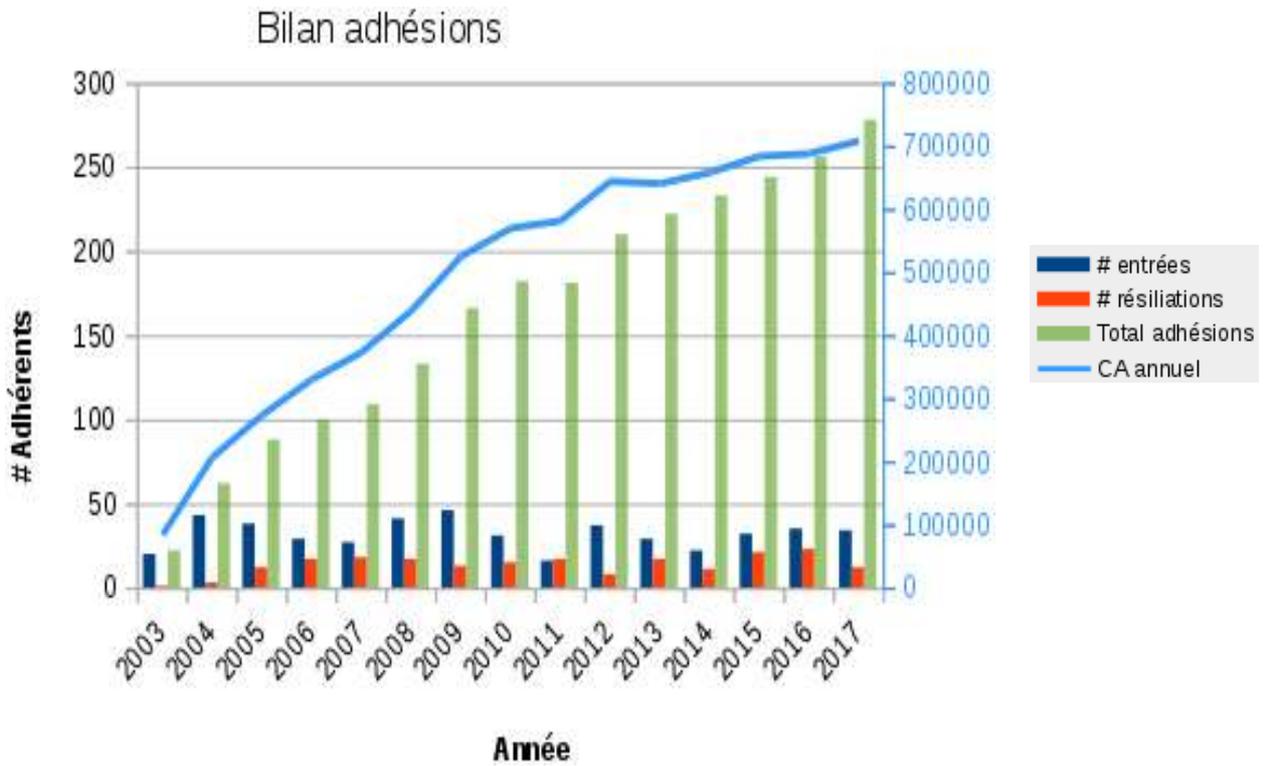
ANNEXE 4: CARTE DE FRANCE DES ADHÉRENTS DIRECTS



257 adhérents/cotisants répartis dans 77 départements

(dont 13 collectivités en territoires d'outre-mer)

ANNEXE 5: GRAPHIQUE DE PRÉSENTATION DE L'ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ADHÉRENTS



ANNEXE 6: COMPTE DE RÉSULTAT 2016

ADULLACT

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation absolue 12 mois		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Ventes de marchandises									
Production vendue de biens									
Prestations de services									
Montants nets produits d'expl.									
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:									
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation									
Cotisations									
(+)-Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs									
Autres produits									
Reprise sur provisions, dépréciations									
Transfert de charges									
Sous-total des autres produits d'exploitation			709 616	100,00	681 324	100,00	28 292	-4,15	
Total des produits d'exploitation (I)			709 616	100,00	681 324	100,00	28 292	-4,15	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Exédent transféré (II)									
PRODUITS FINANCIERS:									
De participations									
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (III)			5 909	0,83	3 120	0,46	2 789	89,39	
PRODUITS EXCEPTIONNELS:									
Sur opérations de gestion									
Sur opérations en capital									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Total des produits exceptionnels (IV)									
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			715 525	100,83	684 444	100,46	31 081	-4,54	
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT					-35 253	-5,16	35 253	-100,00	
TOTAL GENERAL			715 525	100,83	719 697	105,83	-4 172	-0,57	
CHARGES D'EXPLOITATION:									
Achats de marchandises									
Variations stocks de marchandises									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements									
Autres achats non stockés									
Services extérieurs									
Autres services extérieurs									
Impôts, taxes et versements assimilés									
Salaires et traitements									
Charges sociales									
Autres charges de personnel									
Subventions accordées par l'association									

CABINET VINCENT LAMBERT

ADULLACT

COMPTÉ DE RÉSULTAT

page 5

Période du 01/01/2016 au 31/12/2016

Présenté en Euros
- Avec comptes substitués

COMPTÉ DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation absolue (12 mois)	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations				
. Sur immobilisations : dotation aux amortissements	7 009	7 802	-793	-10,15
. Sur immobilisations : dotation aux dépréciations				
. Sur actif circulant : dotation aux dépréciations				
. Pour risques et charges : dotation aux provisions				
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées				
Autres charges	305	1	304	N.S.
Total des charges d'exploitation (I)	677 401	693 887	-16 486	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Déficit transféré (II)				
CHARGES FINANCIÈRES:				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements				
Total des charges financières (III)				
CHARGES EXCEPTIONNELLES:				
Sur opérations de gestion	12 912	25 189	-12 277	-48,73
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (IV)	12 912	25 189	-12 277	-48,73
Participation des salariés aux résultats (V)				
Impôts sur les sociétés (VI)	1 030	620	410	66,13
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	691 343	719 697	-28 354	-3,93
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	24 182		24 182	N.S.
TOTAL GENERAL	715 525	719 697	-4 172	-0,57
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
PRODUITS :				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL				
CHARGES :				
Secours en nature				
Mise à disposition gratuite de biens et services				
Prestations				
Personnel bénévole				
TOTAL				

ANNEXE 7: BILAN 2016

ADULLACT	BILAN ACTIF	page 2
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	

ACTIF	Exercice clos le				Exercice précédent	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, droits similaires	4 862	4 862			-0	0,00
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	58 179	46 403	11 776	2,72	10 447	2,12
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES:						
Participations	25 031		25 031	5,79	25 031	5,08
Créances rattachées à des participations						
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	400		400	0,09	400	0,08
TOTAL (I)	88 472	51 265	37 206	8,81	35 877	7,28
STOCKS ET EN COURS:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes					453	0,09
Créances usagers et comptes rattachés	103 148		103 148	23,87	85 710	17,38
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel	358		358	0,08	300	0,06
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	12 120		12 120	2,80	28 799	5,84
Valeurs mobilières de placement	182 169		182 169	42,15	251 668	51,03
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	90 213		90 213	20,87	85 977	17,43
Charges constatées d'avance	6 989		6 989	1,62	4 369	0,89
TOTAL (II)	394 997		394 997	91,39	457 277	92,72
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	483 468	51 265	432 203	100,00	493 154	100,00

ADULLACT	BILAN PASSIF	page 3
Période du 01/01/2016 au 31/12/2016	Présenté en Euros - Avec comptes substitués	

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
FONDS PROPRES				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Réserves				
Report à nouveau	311 067	71,97	346 320	70,23
Résultat de l'exercice	24 182	5,80	-35 253	-7,14
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecart de réévaluation				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL (I)	335 249	77,57	311 067	63,08
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
TOTAL (II)				
FONDS DEDIÉS				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	1 855	0,43	7 870	1,80
Fournisseurs et comptes rattachés	22 244	5,15	93 817	19,02
Autres	72 855	16,88	80 400	16,30
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	96 954	22,43	182 087	36,92
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF	432 203	100,00	493 154	100,00
ENGAGEMENTS REÇUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				
ENGAGEMENTS DONNÉS				

ANNEXE 7: BUDGET PRÉVISIONNEL 2017

		2 0 1 7												
Budget Prévisionnel		janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	TOTAL
Dépenses		53 286	60 951	71 501	52 671	53 726	96 511	75 735	49 077	64 563	53 657	46 157	96 563	776 398
Achat														
	Matériels	0	0	1 000	0	0	1 000	780	780	1 780	780	780	1 780	8 680
	Divers (fournitures, certificats, etc.)	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	600	7 200
Locaux														0
	Loyer Montpellier	4 260	4 260	4 260	4 260	4 260	4 260	6 760	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	44 820
	Charges Montpellier	864	864	864	864	864	864	19 894	500	500	500	500	4 500	31 578
	Charges courantes	504	504	504	504	504	504	887	383	383	383	383	383	5 828
Pet T														0
	Affranchissement	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	60	720
	Téléphones	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	85	1 020
	Lignes fibre Optique	30	30	30	30	30	30	846	846	846	846	846	846	5 256
Frais de déplacement														0
	Loyers véhicules	740	740	740	740	335	335	335	335	335	335	335	335	5 640
	Entretien véhicules hors contrat	74	74	74	74	34	34	34	34	34	34	34	34	564
	Frais de déplacement, missions, réception	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	30 000
Frais de personnel														0
Développeurs														0
	Equipe technique	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	9 046	108 546
	Stagiaires	500	500	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	13 000
Direction - Administration														0
	Equipe administrative	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	11 078	132 930
	Sorties exceptionnelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Primes / Primes de vacances	0	0	2 651	0	0	5 137	0	0	2 651	0	0	2 651	13 091
	Charges salariales / patronales	9 257	9 257	10 157	12 677	10 177	12 540	12 677	10 177	10 478	11 757	9 257	12 976	131 382
	AMETRA	1 100	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 100
	Tickets restaurant	0	0	2 588	0	0	2 588	0	0	2 588	0	0	2 588	10 350
Assurances														0
	AMAC	1 316	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 316
	AUMAC	2 970	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 970
Sous-traitance / Honoraires														0
	Maintenance forge	0	0	600	0	0	600	0	0	600	0	0	600	2 400
	Hébergement	793	643	643	643	643	643	643	643	643	643	643	643	7 896
	Maintenance site	0	0	4 200	0	0	4 200	0	0	4 200	0	0	4 200	16 800
	Agrément / certification	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Convention SCOP	0	0	0	0	0	27 500	0	0	0	0	0	27 500	55 000
	Commissaire aux Comptes	0	0	0	0	0	0	0	0	2 750	0	0	2 750	5 500
	Expert comptable	0	0	1 950	0	4 000	1 950	0	0	1 950	0	0	1 950	11 831
	Honoraires ss-traitance divers	2 300	15 500	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	2 300	40 800
Provisions														0
	Amortissements	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	15 000
Communication														0
	plan de communication			8 352			1 440			1 440			1 440	12 672
	Supports de communication	440	440	440	440	440	440	440	440	440	5 440	440	440	10 280
	congrès	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Remboursement de prêt	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses														0
		1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	1 021	12 256
Recettes		53 542	56 216	43 571	133 296	62 746	56 456	37 631	47 331	69 851	53 496	87 831	35 431	776 399
Cotisations														0
	Pondération nouveaux / sortants	53 365	87 585	35 940	125 665	55 115	48 825	30 000	39 700	60 900	45 865	80 200	20 300	683 480
	Financement formation	177	177	177	177	177	177	177	177	177	177	177	177	2 118
	Convention AP	0	0	0	0	0	0	0	0	1 320	0	0	0	1 320
	Subventions	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	7 500	7 500
		0	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	7 455	82 000
RESULTAT		+255	+34 265	-27 929	+80 625	+9 020	-40 055	-38 104	-1 746	+5 288	-161	+41 674	-63 132	+0